



## Trier plus et mieux : 17 communes du territoire implantent leurs points d'apport volontaire

La Métropole Européenne de Lille continue de faire évoluer les gestes de tri des déchets pour les habitants tout en modernisant en profondeur ses infrastructures. Ainsi, 17 communes de la MEL sont volontaires pour collecter séparément les bouteilles et bocaux en verre dans des points d'apport volontaire (PAV) avant la fin du premier trimestre 2023. Ces installations se multiplieront afin d'être présentes au sein des 50 communes volontaires d'ici à 2024.

Pour rappel, les nouveaux points d'apport volontaire seront dédiés prioritairement à la **collecte du verre** mais ont également vocation à accueillir d'autres flux ménagers dans les années à venir : les déchets d'emballages et papiers graphiques, les ordures ménagères résiduelles voire les biodéchets notamment. Ce nouveau procédé permettra d'**harmoniser les consignes de tri** de la métropole avec celles ayant cours dans le reste de la France.

« L'intention de la MEL en matière de gestion des déchets ménagers est claire : jeter moins, trier plus et mieux, améliorer le service aux habitants dans un espace public de qualité et moderniser le traitement des déchets. Cette volonté se traduit concrètement aujourd'hui puisque ce ne sont pas moins de 17 communes du territoire qui mettent en place le système de points d'apport volontaire avant la fin du premier trimestre 2023. Et nous allons accélérer leur déploiement pour nous conformer à la réglementation nationale : 18 millions d'euros seront injectés en faveur de cette ambition sur toute la durée du mandat » Damien Castelain, Président de la MEL.

### Vers la fin du verre dans les poubelles

La première étape, engagée en 2021, concernait le renouvellement du matériel historique afin de proposer un service de plus grande qualité. La seconde étape, lancée en 2022, permet de déployer ce nouveau service au sein des communes volontaires: ce seront ainsi les métropolitains de **17 communes**, sur les 50 volontaires, qui adapteront leurs gestes de tri quotidien avant la fin du premier trimestre 2023.

Le déploiement des PAV sera réalisé de manière progressive et cohérente sur tout le territoire de la MEL afin de passer des 920 existants à près de **6 000 souhaités** avant la fin du mandat.

**Clémence Tesson**

Attachée de presse

[ctesson@lillemetropole.fr](mailto:ctesson@lillemetropole.fr)

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

**Agathe Lavalée**

Attachée de presse

[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

